

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SOUS-PRÉFECTURE  
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

Délibération N°2023-15

27 AVR. 2023

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 10 Présent(s) : 8 Absent(s) : 2 Pouvoir(s) : 0	<b>le vingt-quatre avril deux-mil vingt-trois à dix-neuf heures</b> Le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VERMELLE, maire. <u>Date de convocation</u> : 13 avril 2023 <u>Date d'affichage</u> : 13 avril 2023 <u>Présents</u> : Christian VERMELLE, Dominique THEVENET, Laury CICLET, Mourad BELMESSIKH, Anne-Olivia CAVALLARI, Philippe MONOD, Serge PASSERAT, Loïc TARDY <u>Absent(s)</u> : Christine DOCHE, Geoffrey DUNAND. <u>Procuration(s)</u> : - <u>Secrétaire de séance</u> : Laury CICLET
<b>Vote</b> Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0	

**Aménagement de sécurité et de valorisation du chef-lieu (RD17-RD31-RD57)  
Convention de financement - 3<sup>ème</sup> tranche des travaux**

Monsieur le maire informe les conseillers qu'il y a lieu de délibérer pour approuver la répartition financière et la passation d'une convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien pour la 3<sup>ème</sup> tranche des travaux de sécurisation et de valorisation du chef-lieu sur les RD 17, RD 31 et RD 57.

Il donne lecture de cette convention de financement à passer avec le département de Haute-Savoie, pour un coût de travaux prévisionnel de 260 815, 02 € TTC dont 96 402.29 à la charge du département et 164 412.73 à la charge de la commune.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** la convention de financement en annexe.

**AUTORISE** le maire à signer cette convention.

Le secrétaire de séance,  
Laury CICLET



Le Maire,  
Christian VERMELLE

